



Aide contre hôpital

Par Tammy31

Bonjour à tous

Je suis infirmière. J'ai toujours eu des relations compliquées avec ma DRH du coup ma direction ne fait rien pour m'aider dans mes difficultés.

Très malade, je suis en congés maladie longue durée (CLM) depuis 2018. Je suis passée en demi solde depuis 2019. Cela n'arrange rien mes dettes donc j'ai demandé pour 2020 à reprendre mon travail à un poste si possible aménagé. Ma direction a reconduit mon CLM sans que je visite un médecin et je n'ai jamais réussi à joindre le comité de santé qui valide cette décision.

Je suis donc maintenant à demi solde. Sachant qu' à ces 1000? sont saisies des dettes par décisions du tribunal. Ce qui m'enlise dans mon endettement.

Il est même arrivé que l'on me paye mon salaire complet. En juillet 2020 j'ai eu 1900? mais avec 1000? de saisie donc je n'ai touché que 900?. Du coup je n'ai pas eu de paie en Août 2020, c'était une erreur de la comptabilité disent ils. De ce fait, c'est même moi qui devais 100? à mon hôpital. Somme qui a été prélevée à mon salaire de septembre 2020.

Je n'ai jamais eu les décisions du tribunal donc je n'ai jamais été prévenu des saisies et pu négocier des échéanciers pour régler mes dettes. Mon avis n' est pas pris en compte pour la gestion de ma carrière ou celle de mon salaire...

J'ai consulté un avocat en octobre 2020 sur Toulouse qui disait avoir entamé des procédures afin que je retrouve mon poste et mon salaire complet voir même être dédommagé car j'aurais dû être payé à 100% durant 3ans de CLM.

Finalement j'apprends qu'aujourd'hui qu'il laisse tomber mon dossier car son collègue défend l'hôpital sur autre un dossier donc que son cabinet ne peut plus me représenter.

Il m'a conseillé de pas faire de vague. Qu'au vu de la crise sanitaire, de ma santé et de mes dettes, j'ai beaucoup de chance de toucher 900? pour rester chez moi tranquille. De faire un dossier de surendettement pour simplement faire annuler les saisies sur salaire.

J'aimerais avoir des conseils sur quoi faire ?

Bien que je sois toujours malade, j'ai envie d' aller aider mes collègues et de qui sait de retrouver une certaine dynamique de vie.

De plus, je vais faire un dossier de surendettement mais je pense pas que mes dettes seront annulées. J'aimerais négocier des échéanciers sur la base de mon salaire à 100% afin de les régler.

Dois-je porter plainte contre l'hôpital ? Que faire pour retrouver mon poste à temps plein ?

Cordialement.